



**Information aux parents**  
**DOCUMENT À CONSERVER**

## **Nature et périodes des principales évaluations retenues pour l'année scolaire 2022-2023**

Classes de : **2<sup>e</sup> année du 3<sup>e</sup> cycle (6<sup>e</sup> année)**

Titulaires : **Isabelle Pedneault, Marie-Claude Gagnon-Hamel, Myriam D'Astous et Karine Dessureault**

Afin de vous permettre de suivre le cheminement scolaire de votre enfant, voici des renseignements au sujet de l'évaluation des apprentissages que votre enfant vivra au cours de la présente année scolaire.

Dans toutes les matières, l'évaluation de votre enfant se fera en deux temps :

1. pendant chaque étape, il sera évalué par des tâches ponctuelles et régulières qui permettront à l'enseignant de vérifier les connaissances qu'il acquiert et les compétences qu'il développe; cette évaluation « continue » a pour fonction essentielle de suivre ses apprentissages et de l'aider dans son cheminement scolaire;
2. à la fin de l'étape, votre enfant devra réinvestir ses acquis dans des tâches plus complexes qui permettront de vérifier s'il maîtrise les connaissances et les compétences prévues par le programme.

Dans certaines matières seulement et pour certaines années seulement,

1. en fin d'année, et dans certaines compétences disciplinaires : français (lecture, écriture), mathématiques, anglais, les élèves auront des épreuves communes :
  - soit des épreuves de la commission scolaire communes à toutes les écoles de la commission scolaire de la Capitale dont le résultat sera pris en compte uniformément d'une classe à l'autre;
  - soit des épreuves ministérielles, communes à tous les élèves du Québec, dont le résultat représentera 10% de la note de la dernière étape de la compétence ou des compétences évaluées.

Vous trouverez à l'intérieur de ce document les principales évaluations planifiées par l'enseignant titulaire et les enseignants spécialistes qui enseigneront à votre enfant.

À la dernière page du document, vous trouverez le calendrier des principales communications officielles.

Dans le présent document, la forme grammaticale indique aussi bien les hommes que les femmes.

## Classe 2<sup>e</sup> année du 3<sup>e</sup> cycle

Noms des enseignantes titulaires : <u>Isabelle Pedneault, Marie-Claude Gagnon-Hamel, Myriam D'Astous et Karine Dessureault</u>			
1. Compétences disciplinaires	Pendant l'étape	Fin d'étape	Fin d'année
<b>Français, langue d'enseignement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lire : 40 %</li> <li>• Écrire : 40 %</li> <li>• Communiquer oralement : 20 %</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation d'une tâche à la suite d'une lecture</li> <li>• Entretien de lecture</li> <li>• Observation pendant un cercle de lecture</li> <li>• Rédaction de textes variés</li> <li>• Contrôles</li> <li>• Dictées réflexives</li> <li>• Discussions, causeries ou autres échanges, formels ou informels, présentations de travaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Situation d'évaluation et d'apprentissage ou projet d'écriture en lien avec une situation donnée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pour les élèves de 6 année :</b> situations d'évaluation obligatoires en lecture et en écriture du ministère de l'Éducation Cette épreuve représente 10 % de la note de la dernière étape en écriture de votre enfant</li> </ul>
<b>Mathématique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Résoudre une situation problème : 30 %</li> <li>• Utiliser un raisonnement mathématique : 70 %</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grille d'observation et entretien avec l'élève sur les stratégies de résolution de problèmes</li> <li>• Carnet de traces de problèmes mathématiques et de situations problèmes mathématiques</li> <li>• Exercices de vérification</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Carnet de traces de problèmes mathématiques et situations problèmes mathématiques</li> <li>• Entretien avec l'élève pour l'évaluation de stratégies</li> <li>• Questionnaire sur les notions apprises</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Épreuve ministérielle portant sur les deux compétences disciplinaires Cette épreuve représente 10 % du résultat de la dernière étape en mathématique.</li> </ul>
<b>Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté : 100 %</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de maquettes, d'organigrammes et d'affiches</li> <li>• Observations</li> <li>• Recherche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exposition</li> <li>• Entretien avec l'élève</li> <li>• Présentations orales</li> </ul>	
<b>Science et technologie : 100 %</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grille d'observation sur la démarche utilisée par l'élève</li> <li>• Cahier d'expériences qui contient les observations</li> <li>• Grille d'appréciation (coévaluation par les pairs)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Questionnaire sur les notions apprises</li> <li>• Cahier d'expériences</li> <li>• Fabrication d'objets</li> <li>• Discussion avec l'élève</li> <li>• Présentation des productions</li> </ul>	
<b>Éthique et culture religieuse : 100 %</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compréhension des actions ou des attitudes qui peuvent favoriser ou nuire à la vie en société</li> <li>• Tableau d'association des expressions de la culture religieuse (récits fondateurs, calendriers religieux, personnages marquants, etc.) à leur tradition d'origine</li> <li>• Illustration par des exemples de situations où les différences entre les personnes peuvent être source de conflit</li> </ul>	Questionnaire sur les savoirs essentiels en éthique (valeurs et normes sociales, droits, justice, discrimination, personnage modèle, etc.)	
<b>Arts plastiques : 100 %</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités d'appropriation de diverses techniques</li> <li>• Réalisations d'œuvres personnelles ou médiatiques (qui portent un message)</li> <li>• Activités d'appréciation</li> </ul>	Situations d'apprentissage et d'évaluation permettant de juger de l'acquisition des connaissances et du développement de l'une ou l'autre des compétences	
2. « Autres compétences »			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser son travail <input type="checkbox"/></li> <li>• Travailler en équipe <input checked="" type="checkbox"/></li> <li>• Savoir communiquer <input type="checkbox"/></li> <li>• Exercer son jugement <input type="checkbox"/></li> </ul>	À l'étape 3, dans le bulletin, cette compétence fera l'objet de commentaires qui préciseront les forces ou les défis qui caractérisent votre enfant.		

Nom des enseignants spécialistes	Pendant l'étape	Fin d'étape	Fin d'année
<b>Anglais, langue seconde : 100 %</b> <u>Carolyne L'Heureux</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer oralement en anglais : 35 %</li> <li>• Comprendre des textes lus et entendus : 45 %</li> <li>• Écrire des textes : 20 %</li> </ul>	<p>L'enseignant utilisera des grilles d'observation tout au long de l'étape et de l'année scolaire pour rendre compte du développement de la compétence « communiquer oralement en anglais ».</p> <p>Aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étapes, l'enseignant recueillera et évaluera des travaux et des tests qui démontreront chez l'élève sa compréhension de différents types de textes.</p> <p>À la 3<sup>e</sup> étape, l'enseignant recueillera et évaluera des textes variés et bien structurés. L'élève produit un texte pertinent au regard des consignes et applique les conventions linguistiques visées par la tâche.</p>		<p>En 6<sup>e</sup> année, une épreuve du Centre de services scolaire sera utilisée pour évaluer le développement des trois compétences (cette épreuve est obligatoire).</p>
<b>Éducation physique et à la santé : 100 %</b> <u>Marie-Claude Tanguay</u> <u>Damien Langlois-Verret</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Agir dans divers contextes de pratique d'activités physique</li> <li>• Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques</li> </ul> <p>Adopter un mode de vie sain et actif</p>	<p>Tout au long de l'année, l'enseignant doit vérifier si l'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• acquiert des connaissances et un certain savoir-faire moteur qui lui permettront de choisir et d'exécuter adéquatement des enchaînements et des combinaisons d'actions motrices.</li> <li>• développe un répertoire de connaissances, de stratégies, de savoir-faire moteur et de savoir-être nécessaires à l'élaboration d'un plan d'action et à sa mise en œuvre avec un ou plusieurs partenaires.</li> <li>• élabore un plan de pratique régulière d'activités physiques et un plan de modification d'une habitude de vie.</li> <li>• pratique différents types d'activités physiques d'intensité modérée à élevée d'une durée d'au moins 15 minutes.</li> </ul> <p>La note qui apparaîtra au bulletin résultera de l'observation que l'enseignant aura faite de votre enfant à l'aide de grilles d'évaluation, de grilles d'observations, de questionnaires et d'entrevues.</p>		
<b>Musique : 100 %</b> <u>Jean-François Dolan</u>	<p>Tout au long de l'année et à l'aide de grilles d'observation, l'enseignant recueille des résultats au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de pièces et d'inventions musicales. Ces résultats permettent l'évaluation des compétences « inventer » et « interpréter » et portent notamment sur l'utilisation des techniques instrumentales, le respect du caractère expressif des pièces étudiées, l'utilisation des connaissances liées au langage musical et le respect des consignes de création;</li> <li>• de liens que votre enfant fera entre les œuvres entendues, les connaissances et/ou les sentiments qu'elles susciteront chez lui. Ces résultats constituent l'évaluation de la compétence « apprécier »;</li> <li>• en 6<sup>e</sup> année, deux examens finaux sur les compétences « interpréter » et « apprécier » sont proposés par la commission scolaire.</li> </ul>		

## IMPORTANT : COMPLÉMENTS D'INFORMATION POUR LES PARENTS

- A. La note qui apparaîtra au bulletin de votre enfant dans chaque matière et à chaque étape résultera du jugement que l'enseignant portera sur l'ensemble des tâches que votre enfant aura faites.
- B. Une période d'évaluation plus intensive se déroulera au cours des deux semaines qui précèdent la fin des deux premières étapes. En ce qui concerne les évaluations de fin d'année, elles se dérouleront au cours des mois de mai et juin. Il est donc important d'apporter une attention particulière à votre enfant lors de ces périodes plus exigeantes et de vous assurer de sa présence assidue.
- C. Dans chaque bulletin, après chaque matière, l'enseignant écrira au besoin un commentaire susceptible de préciser ou d'éclairer le résultat en pourcentage et donner des informations sur le développement des stratégies.
- D. De plus, différents moyens retenus par l'école favoriseront la communication avec vous : portfolio, passeport scolaire, travaux envoyés à la maison, etc.

## Communications officielles de l'année

<b>Première communication écrite</b>	Vous recevrez une première communication sur le portail Mosaïk comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant <b>le vendredi 7 octobre 2022.</b>
<b>Premier bulletin</b>	Le premier bulletin sera déposé sur le portail Mosaïk le <b>mercredi 16 novembre 2022.</b> Ce bulletin couvrira la période du <b>29 août au 11 novembre 2022</b> et comptera pour 20 % du résultat final de l'année.
<b>Deuxième bulletin</b>	Le deuxième bulletin sera déposé sur le portail Mosaïk, le <b>14 mars 2023.</b> Ce bulletin couvrira la période du <b>14 novembre 2022 au 23 février 2023</b> et comptera pour 20 % du résultat final de l'année.
<b>Troisième bulletin</b>	Le troisième bulletin sera déposé sur le portail Mosaïk le <b>30 juin 2023.</b> Il couvrira la période s'échelonnant du <b>27 février 2023 jusqu'à la fin de l'année</b> et comptera pour 60 % du résultat final de l'année.  C'est dans ce troisième bulletin que sera communiquée la décision de classement de votre enfant pour l'année scolaire 2023 - 2024.

En tout temps, si vous avez besoin d'obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation de votre enfant, nous vous invitons à communiquer avec le personnel enseignant de l'école.

Soyez assuré de toute l'attention que nous portons à la qualité de la communication avec les parents de nos élèves. Nous souhaitons que ces quelques informations vous permettent de suivre le cheminement scolaire de votre enfant et de l'aider en conséquence.

### PRÉCISIONS IMPORTANTES

#### EXTRAIT DE L'INFO-SANCTION 15-16-27 :

Pour les examens du ministère, il n'y a pas de reprise possible. Seuls certains motifs d'absence sont reconnus et n'entraînent pas de pénalité : une maladie sérieuse ou un accident confirmé par une attestation médicale, le décès ou le mariage d'un proche parent, une convocation d'un tribunal ou la participation à une compétition sportive d'envergure préalablement autorisée par le coordonnateur de la sanction des études du ministère. **DANS LES AUTRES CAS, COMME UN VOYAGE FAMILIAL, LE RÉSULTAT DE L'ÉLÈVE À L'ÉPREUVE OBLIGATOIRE DEVRAIT CORRESPONDRE À 0 SUR 20.**

#### **Précisions concernant les absences pour voyage, sport et loisirs familiaux**

Les absences pour voyage, sport ou loisirs familiaux ne sont pas considérées par l'école comme des absences pour cause de force majeure comme le seraient une maladie et le décès d'un proche, par exemple. Cependant, si un élève doit s'absenter pour partir en voyage, pour le sport ou des loisirs familiaux durant des jours de classe, les parents doivent éviter certaines périodes de l'année. Par exemple, novembre, mi-janvier à la mi-février, mai et juin sont à éviter, car ce sont des mois plus propices aux évaluations.

Parfois, pour ce genre d'absences, les enseignants reçoivent de la part des parents des demandes de travaux, de leçons et de devoirs. Comme l'enseignement en classe peut varier d'une journée à l'autre tant au niveau des apprentissages que des évaluations, il est difficile pour l'enseignant de fournir à l'avance les éléments précis qui seront enseignés et évalués. De surcroît, l'enseignant ne peut prendre du temps supplémentaire pour préparer un enseignement différencié pour tous les élèves qui s'absentent pour ces mêmes motifs. De plus, l'enseignant n'est pas tenu d'offrir de la récupération supplémentaire à la suite de ce type d'absence.

En ce qui concerne les évaluations, elles ne sont pas systématiquement reprises. Il est important de souligner que puisque certaines d'entre elles demandent la supervision de l'enseignant, il est généralement impossible de les faire reprendre. À ce moment, la note qui sera attribuée au bulletin sera établie en fonction des résultats des travaux et des autres évaluations réalisés en cours d'étape.

Mylène Desbiens, directrice